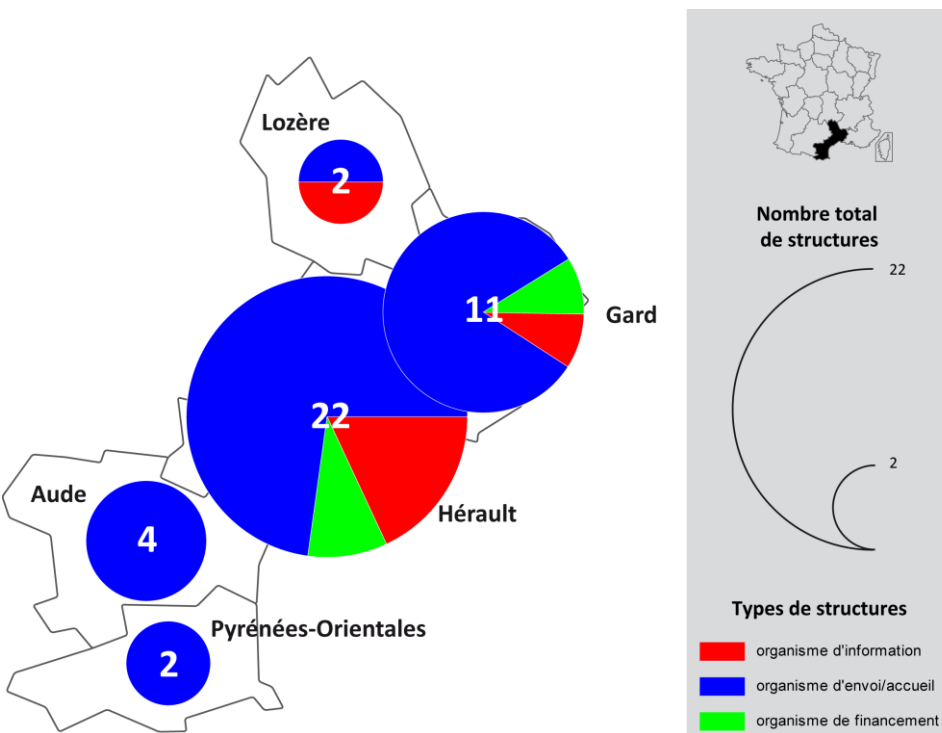


L'étude a été réalisée au 1er semestre 2012 sur la base d'une enquête menée auprès d'une quarantaine d'acteurs - structures d'envoi et/ou d'accueil, organismes d'information, organismes cofinanceurs. Les enquêtes ont été réalisées auprès d'organisations mais aussi de plusieurs anciens volontaires.

Une concentration des acteurs sur les départements de l'Hérault et du Gard, des initiatives qui reposent d'abord sur les acteurs associatifs et l'importance de la pratique des chantiers internationaux constituent les principales spécificités du paysage régional. On peut aussi noter les priorités accordées à l'Europe et à l'Afrique de l'Ouest pour ce qui est de l'activité d'envoi et la prégnance des thématiques éducation-formation ainsi que patrimoine pour ces missions.

UNE DYNAMIQUE REPOSANT SUR LE SECTEUR ASSOCIATIF



Document 1 : Répartition et type des organismes de l'échantillon

Sur les **41 organismes ayant participé à l'enquête**, la moitié est localisée dans le département de l'Hérault - notamment à Montpellier - et un quart dans celui du Gard, soit dans les 2 départements les plus peuplés de la région.

Par ailleurs, **85% des organismes sont des associations**, souvent de petite taille puisque seul un quart d'entre elles ont plus d'un salarié.

Les Conseils Généraux du Gard et de l'Hérault font aussi partie des organismes enquêtés.

En 2009, à l'initiative du MAEE, une concertation a abouti à la définition des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. On compte ainsi 3 familles de volontariat : le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, etc.) ; le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat ; le volontariat d'échange et de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Au-delà de cette définition, cette concertation a abouti à la signature d'une charte commune pour les acteurs mettant en œuvre les VIES.

Cette étude, à l'initiative de France Volontaires et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Languedoc-Roussillon, poursuit plusieurs objectifs : établir un panorama des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international sur le territoire régional, identifier les pratiques actuelles, les améliorations suggérées par les acteurs ainsi que les complémentarités possibles entre ces acteurs au service de l'amélioration collective de ces pratiques.

Ce choix de disposer d'un socle commun et partagé de connaissances sur les VIES avant de définir les contours d'un partenariat avec les acteurs régionaux constitue un axe fort de la mission de France Volontaires comme organisation au service des acteurs.

Des études analogues ont déjà été menées dans une dizaine de régions françaises.



Toutefois, aucun programme local ou régional spécifique consacré exclusivement aux engagements volontaires et solidaires à l'international n'a été identifié au cours de l'étude en Languedoc-Roussillon.

DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES MAJORITAIREMENT DE COURTE DURÉE MOBILISANT UN PUBLIC PLUTOT JEUNE

Les **volontariats de courte durée**, moins d'un mois, **sont majoritaires en Languedoc-Roussillon**, comme d'ailleurs dans la plupart des autres régions françaises.

2 Pour comprendre cette tendance, la **typologie des organismes d'envoi et/d'accueil de volontaires** présents sur le territoire régional, construite à l'issue de l'enquête de terrain, fait apparaître trois catégories d'acteurs, dont deux qui proposent des missions de courte durée : **les associations de chantiers internationaux de volontaires bénévoles** (moins d'un mois), souvent membres de COTRAVAUX Languedoc-Roussillon, **les associations de solidarité internationale** qui mettent en place des missions de courte durée de volontaires bénévoles et **les organismes jeunesse accrédités pour le Service Volontaire Européen** (2 à 12 mois de mission).

Par contre, à ce jour en Languedoc-Roussillon, **le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) et l'engagement de service civique à l'international restent peu connus**, y compris des collectivités territoriales.

Si les associations de solidarité internationale mobilisent souvent des seniors pour leurs missions, les associations de chantiers attirent plutôt des jeunes de 18 à 30 ans tout comme les organismes accrédités SVE (ce dernier n'est accessible qu'aux 16 à 30 ans). De ce fait, c'est **une majorité de jeunes qui apparaît sur l'ensemble des volontariats recensés, souvent des femmes, et très souvent diplômés** (bac + 3 et plus), pourtant un pré-requis n'est pas toujours nécessaire pour certains types de volontariat.

UNE PRIORITÉ ACCORDÉE A L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX ?

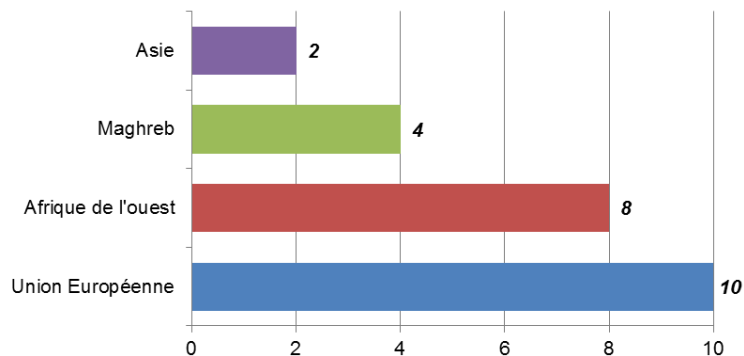
Au travers l'enquête, **362 volontaires internationaux ont été recensés en 2011, 155 volontaires du Languedoc-Roussillon envoyés à l'étranger pour 207 volontaires internationaux accueillis.**

Cette importance de l'accueil des volontaires internationaux tient beaucoup au dynamisme des associations de chantier. Cette réciprocité est favorisée par l'appartenance des associations de chantiers à des réseaux internationaux tels que le Comité de Coordination du Service Volontaire International (CCSVI) et l'Alliance des organisations de service volontaire. Ainsi, des fonds internationaux de solidarité sont gérés par les têtes de réseaux nationales (ex : Concordia, Solidarités Jeunesses présents en Languedoc-Roussillon...) et le CCSVI pour faciliter la venue en France, sur les chantiers, de volontaires ressortissants des pays « économiquement et socialement désavantagés » pour reprendre la terminologie de Cotravaux. Ces fonds sont alimentés par un prélèvement sur les frais d'inscription payés par chaque participant à un chantier. Ces **volontaires internationaux accueillis en Languedoc-Roussillon sont majoritairement originaires d'Europe, des Etats-Unis, de Corée du Sud mais aussi de Turquie et de Russie.**



LES PAYS DE DESTINATION DES VOLONTAIRES LANGUEDOCIENS : EUROPE ET AFRIQUE DE L'OUEST PRIVILEGIÉS

Document 2 : Répartition des zones d'envois majoritaires selon les organismes



L'union Européenne représente la première zone d'envoi de volontaires pour les 21 organismes d'envoi identifiés. Cette situation reflète le poids des d'organismes accrédités SVE parmi l'ensemble des organismes d'envoi de volontaires internationaux.

L'Afrique de l'Ouest puis le Maghreb sont également des zones privilégiées, les missions de volontaires dans ces pays sont plutôt organisées par les organismes d'envoi appartenant au champ de la solidarité internationale.

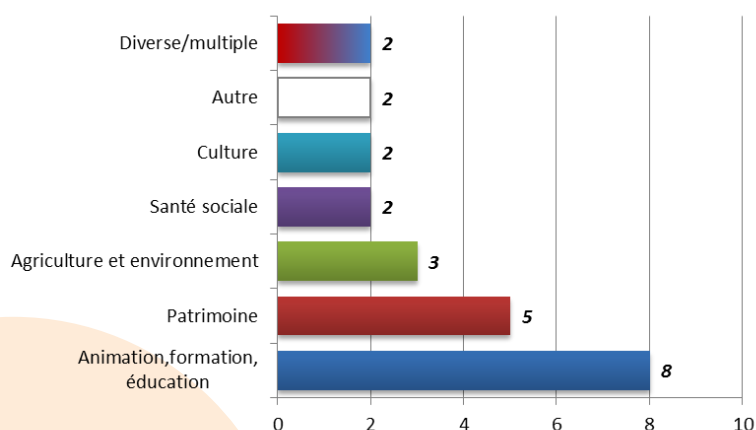
Ces volontaires français sont envoyés dans une optique d'« aide au développement » et d'échange interculturel.

Le continent asiatique est représenté uniquement par l'Inde.

Enfin, les pays des Amériques n'entrent pas dans les zones privilégiées par les organismes d'envoi de volontaires.

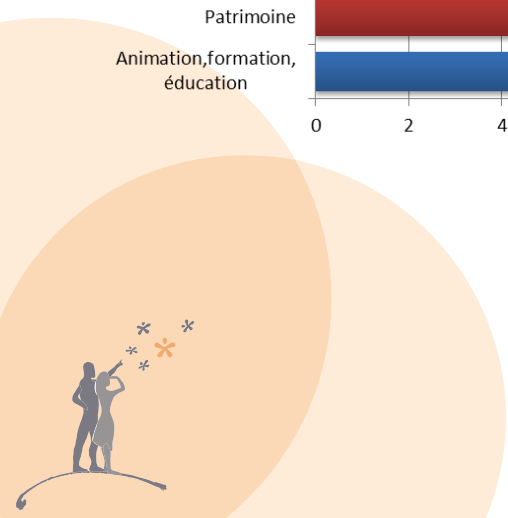
PRIORITÉ AUX MISSIONS PORTANT SUR L'ÉDUCATION-FORMATION ET LE PATRIMOINE

Document 3 : Répartition des missions selon les domaines d'intervention des organismes d'envoi/d'accueil



Les missions les plus représentées concernent le champ de l'animation-formation-éducation que l'on retrouve notamment avec les organismes accrédités SVE. Ces derniers proposent néanmoins des missions dans le champ de la protection de l'environnement. Les missions liées à la préservation-valorisation du patrimoine sont, elles, liées majoritairement aux associations de chantiers de jeunes bénévoles.

Ces dernières développent par ailleurs des projets dans d'autres champs d'action tels que la préservation de l'environnement ou le théâtre via des ateliers. Les organisations de solidarité internationale qui envoient et accueillent des volontaires proposent, quant à elles, des missions beaucoup plus diversifiées : patrimoine, environnement, agriculture, éducation, etc.



QUELS ENJEUX POUR LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON ?

Au travers des recommandations, issues pour partie des attentes des acteurs enquêtés, cette étude permet aussi d'entrevoir de futures collaborations qui pourraient contribuer au développement qualitatif et quantitatif des engagements volontaires et solidaires à l'international déjà soutenus, bien qu'à des degrés divers, par l'Union Européenne, l'Etat, certaines collectivités territoriales et les réseaux associatifs. La plupart de ces acteurs ont déjà été réunis et mobilisés au sein du comité de pilotage de cette étude.

4 Une meilleure information sur la diversité des volontariats internationaux, la reconnaissance et **la valorisation de l'apport de ces volontariats** sur les plans professionnel, personnel et civique, **un plus grand soutien financier** et le souhait d'**un fonctionnement en réseau** afin de **mutualiser expériences et compétences** sont les attentes qui ont été les plus fréquemment exprimées au cours de l'enquête.

Acronymes et définitions

CCSVI : Comité de Coordination du Service Volontaire International.

JSI : le programme Jeunesse / Solidarité Internationale est calqué sur le dispositif VVVI. Il se différencie par le fait que les jeunes ne sont pas nécessairement issus de quartiers défavorisés. Il est piloté par les pouvoirs publics et des associations et le MAEE lui alloue une enveloppe financière annuelle.

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

SVE : Service Volontaire Européen : dispositif de volontariat européen porté par le Programme Jeunesse en Action (PEJA) et financé par l'Union Européenne

VVVI : le programme Ville, Vie et Vacances / Solidarité Internationale est un dispositif étatique destiné à cofinancer des microprojets menés par des jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la Ville. Il est piloté par les pouvoirs publics et des associations et le MAEE lui alloue une enveloppe financière annuelle.

Sources : enquêtes spécifiques (2012), données FONJEP, SCD, COTRAVAUX-Observo et DRJSCS L-R (2011).

Le comité de pilotage de l'étude VIES Languedoc-Roussillon a rassemblé entre novembre 2011 et septembre 2012 : la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, le Conseil Général du Gard, la Ville de Montpellier, le Comité Régional des Associations d'Education Populaire de Jeunesse, Cotravaux Languedoc-Roussillon, le Centre de Documentation Tiers-Monde de l'Hérault, le Centre Régional d'Information Jeunesse et France Volontaires.

Auteurs du rapport : Estelle Gardette, Catherine Amélineau, Pierre Revel – Auteurs de la synthèse : Catherine Amélineau, Pierre Revel

France Volontaires - DRJSCS Languedoc-Roussillon – Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International

